

Arrêts de travail en 2025 ? Avec les mesures Kasbarian, tout le monde y perd !



Des baisses de rémunération de -10% à -15% ! Projection ne tenant pas compte des ponctions supplémentaires liées aux primes et indemnités qui ne sont pas versées pendant le délai de carence. Les montants indiqués représentent des pertes à minima !

La FNEC FP-FO revendique l'abrogation du jour de carence et donc le retrait de cette mesure.

Vous souhaitez une simulation propre à votre situation ?

